

SOFT COMPUTING réduit son capital social par annulation d'actions propres

Conformément à ce qui avait été annoncé par communiqué en date du 16 novembre 2015, le Conseil d'Administration du 9 mars 2017 a décidé de procéder à l'annulation de 224 109 actions propres représentant 9,88% du capital dans le cadre de l'autorisation consentie par l'assemblée générale du 1er juin 2015. Cette décision a été prise sous condition suspensive de l'obtention auprès de l'AMF d'une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique par M. Gilles Venturi et par Eric Fischmeister et sa famille, concertistes.

Le collège de l'AMF a octroyé le 23 mai 2017 ladite dérogation.

A l'issue de l'annulation, le capital social de Soft Computing s'élèvera à **408 771,60 €** et sera composé de 2 043 858 actions représentant 3 885 281 droits de vote théoriques.

A cet égard, il est précisé que l'opération d'annulation ne modifiera pas le contrôle actuel de la Société exercé par le concert composé de Gilles Venturi et Eric Fischmeister et de sa famille.

Calendrier des communications financières (diffusées après bourse) :

20/07/2017 : Information trimestrielle - second trimestre 2017.

14/09/2017 : Résultat du premier semestre 2017.

19/10/2017 : Information trimestrielle - troisième trimestre 2017.

A propos de Soft Computing - www.softcomputing.com

Soft Computing est le spécialiste du marketing digital data-driven. Ses 400 consultants, experts en sciences de la donnée, en marketing digital et en technologies big data, aident au quotidien plus de 150 entreprises à travers le monde à exploiter tout le potentiel de la donnée pour améliorer l'expérience de leurs clients et le ROI de leur marketing digital. Soft Computing est coté à Paris sur NYSE Euronext (ISIN : FR0000075517, Symbole : SFT).